

**COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE (CT) MISE EN OEUVRE PAR L'UE DANS LE CADRE  
DE L'INSTRUMENT EUROPÉEN DE VOISINAGE (IEV)**

**Décision N° C (2015) 9131**

**Consultation N° 1/2022 pour la sélection d'un directeur de recherche pour le  
Projet « Labels de qualité et Tourisme thématique: actions pour la structuration et  
la croissance de réseaux de PME transfrontalières » " LATHEM \_ C\_5\_ 1.1\_44" CUP  
G71B20000710007**

**Prémisses (procédure d'urgence)**

Compte tenu du retard pris par les actions du projet et de la nécessité d'accélérer les procédures pour le début des enquêtes, préliminaires et fonctionnelles à toutes les autres actions du projet, et la nécessité, par conséquent, de procéder aux missions d'ici le mois de janvier, il est nécessaire de procéder d'urgence et de fixer le délai de publication du présent avis à 15 jours.

**Article 1 : contexte de la mission**

Dans le cadre du Programme IEV de coopération transfrontalière « Italie-Tunisie » 2014-2020, l'Association pour la Promotion de l'Emploi et du Logement (A P E L) P 6, en partenariat avec 7 autres organismes, a bénéficié d'un financement pour la mise en œuvre d'un projet intitulé : « Labels de qualité et Tourisme thématique: actions pour la structuration et la croissance de réseaux de PME transfrontalières » LATHEM\_C-5-1.1- 44, CUPG71B20000710007.

Le projet LATHEM vise à structurer et améliorer la compétitivité du système des PME touristiques transfrontalier, situés en Italie dans la région de Sicile et en Tunisie dans les gouvernorats de Bizerte, Ariana, Tunis et Ben Arous afin de renforcer les opportunités d'affaires transfrontalières dans le domaine de tourisme par la diversification et la spécialisation du système d'offre touristique.

Dans le cadre des groupes de tâches GT3 et GT4, l'Association pour la Promotion de l'Emploi et du Logement (A P E L), entend sélectionner un directeur de recherche pour la direction et la mise en œuvre des recherches prévues dans le projet.

Les frais relatifs à ses missions seront imputés sur la catégorie de coûts de service.

**Article 2 : objectif de la mission**

Projet cofinancé par l'Union Européenne



Projet cofinancé par  
l'Union Européenne



L'objectif de la mission est la coordination et mise en œuvre des différentes recherches à effectuer dans les quatre gouvernorats du projet et le soutien dans les activités d'assistance technique de compétences d'APEL.

1 Analyse sur le système d'offre touristique local. La recherche, conduit en modalité *desk*, vise à vérifier le degré de spécialisation des services touristiques déjà présents dans chaque gouvernorat par rapport aux segments de marché ciblés,

2 - Enquête auprès PME/Assistance Technique. La recherche vise à mesurer le degré de spécialisation du système touristique d'offre locale sur certaines cibles de la demande touristique sélectionnées par le projet (sport, famille avec enfants, gastronomie); évaluer l'intérêt pour l'adhésion à réseaux d'entreprises/labels de qualité ; vérifier le degré d'interaction avec le secteur agricole local.

Bien qu'il s'agisse d'une enquête, l'action vise également à stimuler le plus grand nombre possible d'entreprises à adhérer au projet LATHEM. L'enquête sera réalisée, entre janvier et avril 2023, et impliquera 600PMEs des 4 Gouvernorats du projet.

A l'issue des activités de recherche, l'APEL est chargée d'élaborer un plan d'assistance technique et est également responsable des activités de checkup des entreprises participant aux trois labels.

3 -Enquête sur la demande touristique. La recherche vise à fournir des informations précieuses sur : le positionnement des trois produits touristiques d'intérêt du projet ; les relations entre la demande touristique en Tunisie et les produits agricoles typiques locaux ; les besoins et les attentes des consommateurs-touristes ; éléments attractifs pour la mise en place des événements promotionnels et la campagne de promotion-communication.

L'enquête prévoit la délivrance d'un questionnaire à au moins 1.000 touristes, dans le cadre de 4 relevées annuelles, entre janvier et octobre 2023.

### Article 3 : activités à réaliser et livrables

En étroite collaboration avec le coordinateur APEL du projet, le directeur de recherche planifie les activités de recherche et coordonne l'équipe de chercheurs/intervieweurs.

En particulier il devra :

- soutenir le personnel d'APEL pour la réalisation de l'analyse du système d'offre touristique ;
- participer à la commission d'évaluation et de sélection des enquêteurs ;
- mener le briefing aux enquêteurs et superviser leurs activités ;
- rédiger le rapport final des activités des deux recherches ;
- contribuer à la rédaction du plan d'assistance technique aux entreprises, à la programmation et au suivi des check up des entreprises ;

Projet cofinancé par l'Union Européenne



Projet cofinancé par  
l'Union Européenne



- Elabore un rapport semestriel sur les activités réalisées.

Le Directeur de recherche participe activement aussi aux rencontres prévues dans le projet (CTS , workshop de formation, rencontres publiques de présentation, séminaires/réunions des opérateurs. Ecc.)

#### **Article 4 : Délai de réalisation de la mission et Paiement**

La durée d'exécution de la mission est à partir de la première notification de l'ordre de service jusque à la fin du projet LATHM.

La rémunération de la mission est de 9.500 Euro.

Les paiements se feront en HTVA, contre la présentation de facture/notes de prestation en trois exemplaires originaux, par virement au compte bancaire indiqué dans l'Acte d'engagement (soumission).

Le calendrier de paiement sera défini sur la base du travail fait et validé, pour le Profil A, par le coordinateur APEL de projet et pour le Profil B, par le coordinateur APEL de projet et le directeur de la recherche compte tenu de la réglementation en vigueur.

Le règlement du montant sera effectué en trois tranches sur la base des livrables approuvés par l'Association pour la Promotion de l'Emploi et du Logement (A.P.E.L) P 6.

#### **Art. 5 : Conditions de participation**

Afin de participer à cette consultation les chercheurs doivent remplir au moins les conditions suivantes :

##### Conditions générales

- citoyenneté tunisienne
- jouissance des droits politiques et civils

##### Conditions professionnelles

- Titulaire d'un diplôme universitaire
- Compétences et expériences prouvées en matière de recherche et gestion de projets complexes et la gestion des ressources humaines
- Expérience, y compris associative, dans le domaine du développement local et du tourisme

#### **Art. 6 : Pièces constitutives du dossier de candidature**

Le dossier de candidature doit comprendre obligatoirement les pièces suivantes :

1. Curriculum Vitae détaillé de l'expert où les candidats/es doivent préciser leurs degrés de maîtrise du français par moyen/bon/très bon

Projet cofinancé par l'Union Européenne



Projet cofinancé par  
l'Union Européenne



2. Copie des Diplômes universitaires ou professionnels et des autres qualifications académiques ou des formations mentionnées dans le CV avec la liste détaillée des références ;
3. Documents/attestations liés aux conditions professionnelles de l'expert (contrats, note d'honoraire, attestation, contrat, stage, publications, etc.) ;

#### **Art. 7 Modalités de soumission**

Les candidats doivent envoyer leurs dossiers par voie postale ou remis directement au Bureau de à l'Association pour la Promotion de l'Emploi et du Logement (A P E L) P 6 (contre décharge) à l'adresse suivante :

**46 rue Abderrahmen Ibn Aouf- UV4 – ElMenzeh VI – 2091- Ariana**

Portant le numéro de la consultation et son objet et la mention suivante :

**« A ne pas ouvrir »**

**Consultation N°1/2022 Sélection d'un Directeur de Recherche pour le Projet « Labels de qualité et Tourisme thématique: actions pour la structuration et la croissance de réseaux de PME transfrontaliers »**

**" LATHEM \_ C\_5\_ 1.1\_44"**

***Les formulaires de demande doivent être reçus au plus tard 15 jours après la publication du présent avis.***

Les candidatures reçues après la date et l'heure susmentionnés ne seront pas prises en considération.

#### **Art. 8 Procédures et critères de sélection**

Seulement les candidatures présentées dans les délais prévus et qui remplissent les conditions détaillées dans l'art. 5 et 6, seront examinées par une commission nommée par le représentant légal de l'APEL.

La commission procédera à la vérification et à l'examen des dossiers et attribuera une notation selon les critères suivants :

---

Projet cofinancé par l'Union Européenne



Projet cofinancé par  
l'Union Européenne



CRITÈRE D'ÉVALUATION	Details de notation	Note Max
Diplôme universitaire et autres titres	05 points Niveau Bac + 5 10 points Niveau supérieur au Bac + 5 05 point autres titres	15
Expériences professionnelles dans le domaine de la recherche et de projets complexes	10 points entre 03 et 05 ans d'expériences 20 points entre 05 et 10 ans d'expériences 35point 10 ans d'expériences et plus	30
Expériences professionnelles dans l'évaluation et gestion de ressources humaines	05 points entre 03 et 05 ans d'expériences 10 points entre 05 et 10 ans d'expériences 20point 10 ans d'expériences et plus	20
Expérience, y compris associative, dans le domaine du développement local et du tourisme	10 points entre 01 et 03expériences 25 points 3 expériences et plus	25
Publications en langue française	05 points entre 02publications 10 points 3 publications et plus	10

La Commission, après avoir vérifié l'existence des conditions d'éligibilité énoncées à l'article 6, procédera à l'évaluation des candidatures. L'attribution des notes sera basée sur la présentation des pièces justificatives envoyées (contrats, note d'honoraire, attestation, contrat, stage, article, etc.).

Sur la base du résultat de l'évaluation, la Commission établira le classement des candidats examinés avec indication de la note de chaque candidat.

#### Art. 9 Divulgateion

Le présent Avis sera envoyé à tous les Partenaires du projet pour être publié :

- sur le site officiel d'APEL [www.apel.tn](http://www.apel.tn) ;
- sur le site du Programme Italie-Tunisie [www.italietunisie.it](http://www.italietunisie.it)
- sur la Plateforme de Jamaity [jamaity.org](http://jamaity.org)

Projet cofinancé par l'Union Européenne



## Annexe 1 : Liste détaillée des références

Nom/ Prénom :

Diplôme universitaire et autre titre :

Nombres d'années d'expérience :

### Expériences professionnelles dans le domaine de la recherche et de projets complexes :

Date de commencement	Date d'achèvement	Nom de l'organisation	Titre des postes occupés	Références des justificatifs

### Expériences professionnelles dans le domaine de l'évaluation et gestion de ressources humaines :

Date de commencement	Date d'achèvement	Nom de l'organisation	Titre des postes occupés	Références des justificatifs

### Expérience, y compris associative, dans le domaine du développement local et du tourisme

Intitulé de l'expérience	Organisation	Date	Rôle de l'Expert	Références des justificatifs

**NB :** Cette liste doit être accompagnée par les diplômes et le curriculum vitae signés par le candidat en plus des justificatifs nécessaires pour les projets/études ou missions réalisées.

Fait à Tunis, le 19 Décembre 2022

Signature du soumissionnaire

Med Salah MANSOURI

Coordinateur A.P.E.L (P.6)



Projet cofinancé par l'Union



Projet cofinancé par  
l'Union Européenne

